

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Ouest

Titre du mandat

Terrain de football - Les Charmettes, maîtrise des nuisances sonores

Mandant-e-s

Liliane Scalet, Renate et Alex Rabus

Commentaires

Le terrain en question pose certains problèmes qui nécessiterait des ajustements afin que les résidents du quartier puissent à nouveau prendre plaisir à y vivre.

Date et lieu

Neuchâtel, le 10.02.2026

Résumé du mandat, explications

De nombreuses nuisances sont constatées par les riverains lors de l'occupation du terrain de football des Charmettes (entraînements, matchs, autres occupations...)

De plus, les souffleuses à moteur thermique employées pour l'entretien du terrain génèrent un niveau sonore considérable, souvent compris entre 90 et 120 décibels. Ce vacarme insupportable, qui cause de nombreux désagréments en plus, perturbe également l'entourage et représente un risque pour l'ouïe, tout en étant mortel pour les animaux de petite taille. Pour terminer, le résultat n'est visiblement pas concluant. Le but de la démarche n'est pas de vouloir supprimer ce terrain, mais bien de trouver une solution pour baisser le bruit.

Nous proposons à la commune de mettre à l'étude la pose de murs anti-bruit en bois, sur lesquels des panneaux insonorisants seraient fixés autour de la source sonore. Ces surfaces écologiques et absorbantes pourraient être végétalisées, s'intégrant ainsi de manière harmonieuse à leur environnement tout en fournissant une excellente isolation phonique. Et pourquoi pas faire participer la population à la réalisation ?

Remarque : concernant les souffleuses, la ville de Zurich a voté en septembre 2025 l'interdiction des machines à feuilles thermiques pour lutter contre les nuisances sonores et autorise uniquement les appareils électriques et à certaines périodes.

Cette mesure supplémentaire vise donc à réduire le bruit et l'impact sur la santé, la biodiversité et la réduction des particules fines, et la ville de Neuchâtel pourrait prendre exemple.



Annexe(s) éventuelle(s)

maîtrise des nuisances sonores



Témoignage d'une réalisation faite dans le Nord du Jura

Problématique : le bruit routier rendait impossible l'utilisation du jardin devant la maison
Après avoir réalisé une étude il a été posé une clôture en U de 38 ml sur 2m de hauteur

Une fois la pose terminée, différents types de lierre à feuillage persistant ont été plantés afin de rapidement végétaliser cette clôture anti bruit.

Résultat : Nous avons fait des mesures acoustiques après l'installation : le gain est de plus de 15 décibels, notre client peut profiter à nouveau de son jardin !



paroi anti-bruit absorbante

La résistance et la longévité des parois acoustiques sont garanties. L'excellent coefficient d'absorption phonique des panneaux anti-bruits est assuré par un matelas d'isolation de 60 mm, protégé par un voile synthétique.

Les éléments d'assemblage sont en acier inoxydable, pour une résistance optimale aux UV.

Les éléments sont habillés

de lattes horizontales, verticales ou en chevrons.

Nous proposons différentes essences de bois :

- » sapin autoclavé vert ou brun, très bon rapport durabilité/prix
 - » sapin autoclavé + saturateur, teintes au choix, entretien facilité
 - » mélèze ou douglas sans traitement
- grisaillement naturel du bois

groupe corbat

<https://www.amenagements-exterieurs-bois.ch/amenagements-routiers/paroi-anti-bruit>

barrière anti-bruit

100% naturelle en liège

Lieu : Ballaigues (VD)
Année : 2020

Mur extérieur antibruit réalisé avec des panneaux de liège 100% naturel, usiné avec un motif de vagues.
Les poteaux en métal ont été rouillés d'usine. Pour un rendu esthétique et contemporain des plus efficaces.

